

Budget supplémentaire 2026 : Courdimanche investit sans recourir à l'emprunt et sans hausse d'impôts

Le Conseil municipal du 23 juin 2026 a adopté le Budget Supplémentaire (BS) 2026. La Ville réinjecte plus de 4 millions d'euros issus de l'exercice 2025, engage 2 millions d'euros d'investissements nouveaux et n'aura recours à aucun emprunt cette année. Les taux communaux d'imposition restent inchangés.



Nicolas Girard, Adjoint au Maire en charge des finances, de la commande publique et du développement économique

*" Ce budget traduit nos priorités politiques et nos premières réalisations. La **transition écologique** d'abord, avec le projet biodiversité de la Coulée Verte et la modernisation thermique de nos écoles. Le **cadre de vie** ensuite, avec la requalification des espaces publics du quartier des Croizettes, cofinancée à près de 70 % par nos partenaires. La **sécurité** enfin, avec le renforcement de l'attractivité de notre Police municipale. "*

Les chiffres prouvent que les économies d'hier financent les équipements d'aujourd'hui. Être une ville responsable, c'est préparer l'avenir avec une vision et des investissements utiles, tout en assurant une gestion rigoureuse. "



Une gestion rigoureuse qui porte ses fruits

Le Compte Financier Unique 2025, présenté lors du même conseil, confirme la solidité financière de la commune : l'exercice s'est clôturé avec un excédent de 2 155 911 € en fonctionnement et de 1 884 591 € en investissement, reflet d'une gestion maîtrisée des dépenses et d'une recherche systématique de cofinancements.

Le Budget Supplémentaire remet ces sommes au service des projets du mandat. Concrètement, la Ville paie ses investissements avec ses propres économies : en 2026, Courdimanche n'empruntera pas un euro et conserve une capacité d'emprunt intacte pour les grands projets à venir.

2 millions d'euros d'investissements au service du quotidien

La section d'investissement du Budget Supplémentaire s'équilibre à 2 millions d'euros. Ces crédits viennent renforcer les priorités du mandat : l'école, le cadre de vie, la transition écologique et la sécurité.

Pour les écoles et la jeunesse :

- **Remplacement des revêtements de sol des classes** aux Croizettes (60 000 €) ;
- **Modernisation du chauffage** avec la télégestion des chaufferies des écoles des Croizettes et de la Louvière (86 689 €) ;
- **Reprise des buttes de toboggans** des aires de jeux (30 000 €) ;
- **Création d'une salle multisensorielle** et nouveaux équipements numériques et d'éclairage LED dans les classes ;

Pour les espaces publics et les mobilités :

- **Requalification des espaces publics du quartier des Croizettes** (718 200 €), une opération cofinancée par l'Agglomération, le Département et l'Agence de l'Eau à hauteur de près de 70 % ;
- **Réaménagement de la traversée piétonne** au croisement de la Coulée Verte et du boulevard des Chasseurs : plateau surélevé, nouveau revêtement et aménagements paysagers (170 000 €) ;
- **Travaux de voirie**, accès de la Saussaye et rue Vieille Saint-Martin (45 000 €) ;
- **Sécurisation de la traversée du rond-point des Coudrais** (25 000 €) ;
- **Lancement de l'opération Cœur de ville historique** (50 000 €) ;

Pour la transition écologique et le cadre de vie :

- **Création d'un parc canin** (80 000 €) ;
- **Nouvelles consignes et arceaux à vélos** (25 000 €), soutenus par la Région Île-de-France ;
- **Plantation d'arbres fruitiers** au Verger des grands jardins et renouvellement d'arbres (15 000 €) ;
- **Projet biodiversité de la Coulée Verte** : nichoirs, habitats pour la faune sauvage, prairie fleurie et panneaux pédagogiques ;

Pour la sécurité et la vie locale :

- **Barrières de sécurité anti-intrusion** pour protéger les manifestations en extérieur (28 000 €) ;
- **Contrôle d'accès sécurisé et vidéoprotection** à la Ferme Cavan (25 000 €) ;
- **Équipement des espaces de la Ferme Cavan** : mobilier du coworking, électroménager et cuisine, en vue de l'ouverture du tiers-lieu.

Des partenaires qui accompagnent la commune

La stratégie municipale de recherche de cofinancements continue de produire des résultats concrets. Plus de 675 000 € de subventions restent à percevoir au titre des opérations engagées : 282 123 € de fonds de concours de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour les espaces extérieurs de la Ferme Cavan, 257 008 € de la Région Île-de-France pour la transformation des cours d'écoles, 135 679 € au titre du Contrat d'aménagement régional, auxquels s'ajoutent 85 982 € de l'Agence de l'Eau pour les espaces publics des Croizettes. Chaque euro investi par la Ville mobilise ainsi l'appui de l'État, de la Région, du Département et de l'Agglomération.

Des services publics préservés et renforcés

En fonctionnement, le Budget Supplémentaire ajuste les crédits aux réalités de l'année : hausse des dépenses d'énergie des bâtiments communaux (162 000 € pour l'électricité et l'eau), entretien et maintenance des équipements, et effort accru de formation des agents (25 300 €), notamment sur les habilitations techniques et la sécurité incendie.

Il traduit également un engagement fort du mandat en faveur de la Police municipale : une revalorisation significative du régime indemnitaire des agents. Dans un contexte de forte concurrence entre collectivités pour attirer ces profils, la Municipalité fait le choix de l'attractivité et de la fidélisation, afin de garantir la présence et la proximité de sa police sur le terrain.

Aucune hausse des taux communaux

Les recettes fiscales sont réévaluées de 83 305 €. Cette progression provient exclusivement de l'actualisation annuelle des bases fiscales décidée au niveau national. Conformément aux engagements pris devant les Courdimanchois, les taux communaux d'imposition restent inchangés.

Ce Budget Supplémentaire 2026 illustre la méthode de la Municipalité : une gestion sérieuse au service de projets ambitieux. Les excédents d'hier financent les équipements d'aujourd'hui, sans emprunt et sans pression fiscale supplémentaire, pour améliorer concrètement le quotidien des habitants.

Les chiffres clés du BS 2026

- **2 155 911 €** d'excédent de fonctionnement 2025 repris ;
- **1 884 591 €** d'excédent d'investissement 2025 repris ;

- **0 €** d'emprunt en 2026 ;
- **1,29 M€** d'autofinancement mobilisé pour l'investissement ;
- **2 M€** d'investissements inscrits ;
- **675 815 €** de subventions restant à percevoir des partenaires ;
- **0** hausse des taux communaux d'imposition.

Retrouvez la présentation synthétique diffusé en conseil municipal dans la rubrique " document ".

Documents

[Présentation Budget supplémentaire 2026](#)